

Élections fédérales

«Être aux États, c'est représenter le Canton»

Le conseiller national PLR Hugues Hiltpold tentera de conquérir un siège aux États

Marc Bretton
@BrettonMarc

Frédéric Julliard
@fjulliard

Le conseiller national Hugues Hiltpold tente le grand saut. Après douze ans au Conseil national, il tentera de reconquérir un siège pour son parti qui en est privé depuis le départ de Françoise Saudan, en 2007. Interview.

Hugues Hiltpold, pour la droite, c'est l'heure de revenir aux États?

Effectivement, le retrait de Robert Cramer et Liliane Maury Pasquier ouvre le jeu. La droite a une carte à jouer.

Affaire Maudet, notes de frais en Ville avec un élu PDC en vedette. On a vu mieux pour gagner...

Ce sont des errements personnels non partisans qui occupent la vie politique locale, mais pas les débats fédéraux, où d'autres thèmes sont abordés.

L'affaire pèse-t-elle sur l'image du Canton?

Noch eine Genferer? La théâtralité genevoise étonne un peu à Berne. Mais guère plus. Les arguments ge-



Hugues Hiltpold: «La théâtralité genevoise étonne un peu à Berne. Mais guère plus.» L. GUIRAUD

nevois continuent à être pris en compte et nous avons obtenu des financements sur des dossiers aussi importants que le tram vers Le Grand-Saconnex, l'aménagement de la place Carantec, l'élargissement de l'autoroute. Mais la situation n'est effectivement pas idéale pour une campagne, puisqu'elle pousse à la méfiance envers le monde politique en général.

Le Cercle Fazy-Favon a joué un rôle dans le financement de Pierre Maudet. Vous en connaissiez aussi l'existence. Pourquoi l'avoir caché au PLR? C'était un fonds appartenant aux

radicaux de la Ville, affecté au Cercle Fazy-Favon avant la création du PLR de la Ville. Il lui reste 113 000 francs, une somme qui reviendra au PLR s'il l'accepte.

Qui décidait des dépenses? Qui avait la signature?

Les dépenses étaient décidées par les membres du cercle. Pierre Maudet en avait la signature.

À Berne, vous incarnez une aile du PLR plutôt consensuelle. Mais les grandes synthèses gauche-droite peinent à passer. Avez-vous votre place à Berne?

Plus que jamais. C'est aux États que s'élaborent ces compromis qui sont dans l'ADN de la Suisse, et ce n'est pas un hasard. Auparavant, durant des périodes moins polarisées, un accord entre le Parti radical, le PDC et le Parti libéral suffisait au National. Il faut trouver d'autres partenaires et c'est aux États que cela se passe.

Que ferez-vous si vous êtes élu?

Aux États, un élu représente un canton, pas un parti. Il doit suivre les votes de la population, ce qui n'a pas toujours été le cas de la part de Liliane Maury Pasquier et de Robert Cramer. Je pense à la traversée du lac. Je m'engage à suivre l'avis de la population, même si cela ne correspond pas à ma ligne politique, comme sur la clause du besoin pour les ouvertures de cabinets médicaux par exemple. Au-delà, ce qui m'intéresse, c'est de soutenir les financements de projets concernant Genève, comme les projets d'infrastructures ferroviaires et routières, la Genève internationale, qui est aussi la Suisse internationale, le maintien de la SSR à Genève.

Guy Parmelin propose un paquet de dépenses de 8 milliards pour la défense aérienne et des avions de combat. Vous le soutenez?

C'est plutôt intelligent de coupler ces dossiers, qui sont liés. Les montants semblent énormes mais sont en partie liés au refus du Grippen. Si on les considère sur trente ans, soit la durée de vie de ces équipements, c'est un tiers du programme d'armement annuel, ce qui est plus raisonnable. On peut se demander aussi pourquoi on s'obstine à voter sur les achats d'avions et pas sur d'autres dépenses d'armement, mais c'est un autre débat.

En général, le PLR part avec le PDC aux États. Luc Barthassat semble disponible. Le PLR n'a pas à choisir le candidat PDC. Tout au plus, une candidature féminine serait-elle à envisager pour des raisons d'équilibre.

Si vous n'êtes pas élu, que ferez-vous?

Si je ne suis pas élu, la politique s'arrêtera, puisque je ne serai pas candidat au Conseil national. Je retournerai donc à mon métier d'architecte, que je n'ai jamais abandonné. C'est une grande chance qu'offre le système de milice suisse.

Abris d'urgence sociale: leurs portes sont ouvertes

Le dispositif hivernal est en place, sous l'égide de la Ville de Genève, avec des partenaires essentiels

Avec le temps, elle se passerait volontiers de cette exclusivité. Mais il en va ainsi depuis maintenant dix-huit ans: la Ville de Genève reste la seule commune du canton à fournir une prestation d'urgence sociale. Pas question de céder sur ce terrain-là. Esther Alder, la magistrate en charge du département concerné, maintient le cap, sans attendre l'arrivée du grand froid.

Le dispositif hivernal est en place, les équipes sont à pied d'œuvre, l'abri des Vollandes, d'une capacité de 100 places, enregistré déjà, jeudi soir à l'ouverture, plus de 50 admissions. Le même soir, une bonne cinquantaine de bénéficiaires rejoignaient l'abri de Richemont, réservé aux grands précaires, aux femmes et, pour encore six longues semaines, aux familles.

Car, pour ces mêmes familles dans le besoin, un hébergement hors-sol est prévu à partir du 27 décembre. L'Armée du Salut délocalise en effet son abri des Pâquis sur l'autre rive, dans une maison de maître avec jardin à l'avenue de la Roseraie, située juste derrière les Urgences pédiatriques.

Ce lieu mis à disposition et rénové par l'État, homologué pour une vingtaine de personnes, sera ouvert, sous l'impulsion de la Ville, jusqu'au 30 avril. Une re-

cherche d'argent auprès des fondations doit encore être menée. Mais c'est une première victoire à saluer: une habitation en surface, à la lumière du jour, au bénéfice d'une ouverture élargie, de 16 h à 10 h le lendemain matin, sans interruption le week-end, rythmée par des temps collectifs - le repas en commun, les animations en extérieur, etc. - et un accompagnement sociosanitaire.

Toujours au chapitre des bonnes nouvelles, même si celle-ci est un peu paradoxale, compte tenu des conditions spartiates de logement en dortoir (pas de fenêtre et ventilation mécanique), l'abri de Richemont, à la route de Frontenex, prolonge son accueil inconditionnel, sans la moindre interruption, au terme de l'exploitation estivale assurée par la Croix-Rouge genevoise. Un projet pilote qui incluait accompagnement social et dispositif infirmier au sein même de l'abri. Deux prestations essentielles qui seront maintenues tout au long de l'hiver.

Avec le printemps, d'autres bonnes nouvelles, du côté de Fort-Barreau, dans le quartier des Grottes, avec l'ouverture attendue en 2019 de logements modulaires. «Très vite, on pourra y accueillir des personnes vulnérables», précise Esther Alder, qui porte ce projet depuis 2011. Enfin, un numéro à réactiver dans son répertoire personnel: le 022 418 47 00, celui du Service social de la Ville de Genève, à qui l'on peut signaler la présence d'une personne dans la rue. **Thierry Mertenat**

Finie la carte de crédit pour l'Exécutif genevois

Première contre-mesure concrète du Conseil municipal à la suite de l'affaire des notes de frais

«La carte de crédit n'est qu'un outil de paiement», avait relativisé le maire Sami Kanaan lors du débat de mercredi soir sur leur suppression. Cela n'a pas convaincu le Conseil municipal, qui a adopté sur le siège deux propositions du PLR et de l'UDC visant à la suppression de ce moyen de paiement pour l'Exécutif de la Ville de Genève. L'immense majorité des autres propositions a été renvoyée pour meilleur examen en Commission des finances.

«Ce sont des cartes de crédit tant elles ternissent votre image et la nôtre», avait, dans un jeu de mots repris par d'autres, affirmé le conseiller municipal MCG Daniel Sormanni.

Le texte PLR visait à éviter «les confusions malheureuses» et à «prévenir au lieu de guérir». Le

parti a souhaité s'aligner sur la pratique en vigueur dans les autres villes de Suisse.

Le projet de délibération de l'UDC relevait «l'absence de justifications relatives à certaines dépenses» et formulait l'envie d'une Ville «moins bling bling».

Des voix se sont élevées pour faire remarquer que l'avantage d'une carte de crédit professionnelle était la traçabilité des dépenses. Elles n'ont pas été entendues.

Dans le nouveau règlement relatif aux frais professionnels, le Conseil administratif avait précisé que la facture de la carte de crédit serait réglée par l' élu concerné, et que les dépenses n'étaient que dans un deuxième temps remboursées par l'administration selon les nouvelles procédures. La cotisation annuelle était prise en charge par l'administration municipale. Toutes ces dispositions sont donc abrogées.

Sophie Simon
@SophieSimonTDG

PUBLICITÉ

Michelle **Zbinden**, Gemmologue, dipl. GIA et son équipe, sincèrement en pensées avec les personnes attristées par la disparition de la

BIJOUTERIE JEAN-JACQUES ZBINDEN

à Coutance depuis 1929

ont été particulièrement émus et reconnaissants devant les nombreux témoignages de sympathie.

Les cérémonies solennelles de **liquidation du stock** pendant lesquelles un dernier hommage pourra être vendu continueront jusqu'au

31 DÉCEMBRE 2018

rue de Coutance 6, où son âme repose en paix...

La remise à un magasin d'Optique a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Instagram: jeanjacqueszbinden

PUBLICITÉ

8 JOURS EXCEPTIONNELS
du 09 au 19 novembre

www.roche-bobois.com **rochebobois** PARIS

GENÈVE / LAUSANNE (CRISSIER) / FRIBOURG (AVRY-SUR-MATRAN) / ZURICH